

6 mai 2020

LE SYTRAL ORGANISE LE DÉCONFINEMENT SUR LE RÉSEAU LIBELLULE

Durant toute la période de confinement, le SYTRAL a tout mis en œuvre afin d'assurer la continuité du service public sur le réseau Libellule, en s'adaptant à l'évolution de cette situation inédite.

« Depuis plusieurs semaines, nous travaillons avec CarPostal Villefranche, le délégataire du réseau Libellule, pour organiser les conditions de reprise, dont l'enjeu réside notamment dans la mise en place de mesures de sécurité sanitaires efficaces tant pour les usagers que le personnel », explique la présidente du SYTRAL.

UNE OFFRE À 80% DÈS LE 11 MAI

A partir du 11 mai, le SYTRAL sera en mesure de proposer une offre à 80% sur le réseau Libellule.

La fréquence des lignes régulières Citylib 1 à 5 sera calée sur l'offre proposée en période de petites vacances scolaires.

Les lignes scolaires 6 à 9 seront rétablies le 18 mai, selon les prochaines décisions gouvernementales.

Le service de transport à la demande RésaLib, sera également de nouveau opérationnel du lundi au vendredi, à partir du 18 mai.

FAVORISER LA DISTANCIATION PHYSIQUE ET LA SÉCURITÉ SANITAIRE DANS LES BUS

Le port du masque sera obligatoire sur le réseau Libellule à partir du 11 mai, et représente une des réponses d'ores et déjà apportée au niveau national pour garantir la sécurité sanitaire dans les transports en commun.

Afin de renforcer l'incitation à la distanciation physique et d'optimiser la gestion des flux, une signalétique pédagogique sera déployée sur l'ensemble du réseau.

La montée à bord des bus se fera par la porte avant, générant un sens unique de circulation des voyageurs et le poste de conduite sera isolé et protégé par une bâche souple transparente.

EN AGENCE, PROTÉGER VOYAGEURS ET PERSONNELS

Si la vente à bord des bus reste suspendue, l'agence commerciale Libellule, fermée au début de la période de confinement, rouvrira ses portes le 11 mai, après avoir été équipée de protections en

plexiglas. Ses horaires d'ouverture seront toutefois réduits et alignés sur les horaires d'été (du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h).

Afin de renforcer l'application des gestes barrières, du gel hydroalcoolique sera à disposition des personnels et des usagers. Les agents recevront également des masques ainsi que des lingettes afin de procéder à la désinfection régulière de leur poste.

Une signalétique permettra d'organiser les flux et en créant des sens de circulation à l'intérieur de l'agence.